

Fiche Activité – Projet INTEGRE

Auteur : Caroline Vieux, coordinatrice-adjointe INTEGRE Polynésie française, CPS

Site pilote concerné :

Opunohu, Tairapu Est-Ouest, Raiatea-Tahaa

Titre de l'activité :

Elaboration d'un plan de gestion pour le lagon de Raiatea-Tahaa

Descriptif de l'activité :

L'élaboration de ce plan de gestion s'effectuera en plusieurs phases

1. Montage de l'équipe projet et définition d'une méthode de mise en œuvre

- L'équipe projet

Elle sera constituée d'un expert ou groupe d'experts et d'un animateur.

L'expert sera recruté par appel d'offres et aura en premier lieu la charge de proposer une méthodologie pour l'élaboration du plan de gestion puis d'encadrer le travail sur le terrain de l'animateur et des différents intervenants tout au long du processus.

Un animateur local sera recruté pour la mise en œuvre de cette activité. Il sera basé dans le site et aura notamment la charge d'organiser le processus de concertation avec les acteurs locaux, l'implication des institutions dans l'élaboration du plan de gestion. Il aura également la charge d'identifier les besoins de formation et de sensibilisation des acteurs du site et d'organiser des formations ou événements selon les besoins identifiés. L'animateur devra s'assurer que l'ensemble des acteurs du site sont associés au processus d'élaboration du plan de gestion. Au-delà de cette activité, l'animateur sera le relais du projet INTEGRE sur le site en appui aux coordinateurs du site à la coordinatrice du projet sur le territoire. Il travaillera en lien étroit avec les agents territoriaux qui prendront part à ce processus.

▪ La méthodologie de travail

Cette méthodologie de travail sera proposée par l'expert dans sa réponse à l'appel d'offres, elle sera ensuite finalisée en collaboration avec acteurs locaux, communes, associations, services du Pays d'une part puis avec l'équipe INTEGRE d'autre part. Cette stratégie pourra contenir les éléments suivants :

- Une analyse des conditions préalables indispensables à l'élaboration d'un plan de GIZC
- Une méthodologie de travail
- les limites provisoires de la zone géographique à examiner,
- les contraintes de temps fixées par la période d'exécution du projet et les objectifs réalistes de finalisation et mise en œuvre du plan de GIZC

CONTACT
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège
BP 05,
98848 Nouméa Cedex,
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopieur : +687 26 38 18

Antenne régionale de Suva
Private Mail Bag,
Suva,
Îles Fidji
Téléphone : +679 337 0733
Télécopieur : +679 337 0021

Antenne régionale de Pohnpei
PO Box 0,
Honiara, Pohnpei, 98941 FM,
États fédérés de Micronésie
Téléphone : +691 3207 523
Télécopieur : +691 3202 725

Bureau national de coordination
aux Îles Salomon
PO Box 1468
Honiara, Îles Salomon
Téléphone : +677 25543,
+677 25574
Télécopieur : +677 25547

1

- les modalités d'échanges horizontaux et verticaux entre les institutions et les organisations devant prendre part à la phase préparatoire,
- les moyens financiers disponibles pour mener à terme la phase préparatoire,
- le plan de travail et l'échéancier (activités, institutions responsables, temps nécessaire).

2. Phase préparatoire

- Elaboration d'un diagnostic du site fondé sur les données existantes. Il peut notamment permettre d'identifier :
 - Les ressources du littoral
 - Les usages
 - Une analyse des secteurs d'activités
 - Les habitats, zones protégées
 - L'accès aux ressources
 - Les usages multiples
 - Les modèles de développement
 - Les conflits entre les usagers
 - Les priorités spécifiques de gestion de la zone côtière
 - Les initiatives passées ou en cours en matière de gestion lagunaire ou de protection du littoral et d'en faire un bilan critique.

- Réalisation d'études complémentaires si nécessaire

L'objectif cette phase suivante est de fournir des bases analytiques pour la définition des objectifs précis et pour la mise au point des stratégies de gestion visant le développement durable des régions littorales. Cette phase est entièrement centrée sur les problèmes identifiés lors de la phase précédente.

Dans cette phase, on peut notamment:

- réaliser de nouvelles enquêtes pour approfondir les questions les plus pertinentes parmi les activités humaines et économiques, les processus ayant lieu dans les systèmes naturels, et les dispositions institutionnelles;
 - analyser les systèmes naturels du littoral notamment les impacts possibles du changement climatique;
-
- Futurs souhaitables et possibles
- Cette phase consiste, à partir des informations collectées dans les phases précédentes à
- établir une vision commune ou des visions repoussoirs pour le futur de la zone concernée qui va fédérer l'ensemble des acteurs sur le long terme
 - S'accorder sur des scénarios souhaitables ou repoussoirs qui vont permettre l'élaboration du plan de gestion.

Cette démarche faisant parfois appel à des concepts nouveaux à l'échelle du territoire polynésien, des formations à tous les niveaux sont nécessaires. Tout au long de la phase préparatoire, des actions de formation des acteurs institutionnels et des acteurs locaux seront entreprises et pourront prendre différentes formes :

- des stages de formation traditionnels, combinant des conférences sur les questions fondamentales liées à la gestion intégrée des régions littorales et des exercices pratiques, en utilisant comme étude de cas la zone pour laquelle seront préparés le diagnostic et le programme;
- la formation par l'action les experts locaux et nationaux sont formés au cours du travail sur le cas concerné; et
- la formation à travers la participation du public et la sensibilisation du public aux questions littorales.

▪ **Elaboration du plan de gestion lagonaire participatif**

La méthode d'élaboration ainsi que le contenu du plan de gestion seront proposés par les coordonnateurs de cette activité, ils se baseront sur les expériences récentes dans le domaine et proposeront une méthodologie adaptée pour l'ensemble des sites. A titre indicatif cependant, les plans de GIZC pourraient notamment comprendre les parties suivantes :

1. une partie « gouvernance » qui précise comment les décisions affectant le littoral sont et devraient être prises (participation, information, coordination interinstitutionnelle, accès efficace à la justice...)
2. une partie « juridique » qui analyserait le dispositif juridique et les politiques publiques (y compris éventuellement instruments économiques) par lequel le littoral est géré et comment on pourrait envisager de les faire évoluer pour que la gestion soit plus intégrée
3. une partie « planification spatiale » participative marine et terrestre (zonage des activités prioritaires)

Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :

R5A, R5B

R8 à R12

R13, R15 et R16

Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :

Les sites de Polynésie française n'ont à l'heure actuelle aucun document de planification concertée de leurs zones côtières qui puisse permettre de développer durablement les usages lagunaires, c'est-à-dire notamment d'organiser la cohabitation entre une multitude d'activités sur le lagon, d'équilibrer développement et protection, et de mettre en cohérence le développement des activités terrestres et lagunaires. Alors que la situation économique fragile de la Polynésie conduit le Pays et des habitants à exploiter de plus en plus le potentiel de développement des lagons, la nécessité d'organiser ces différents niveaux d'exploitation afin de les rendre supportables pour les écosystèmes lagunaires se fait de plus en plus pressante.

Partenaires :

Cette activité sera sous la responsabilité de la CPS en partenariat avec les comités locaux de chaque site qui seront pleinement impliqués dans le suivi et l'évaluation du processus d'élaboration de plans de GIZC.

Les services du Pays seront également des partenaires de premier plan puisqu'ils pourront appuyer le processus chacun dans leurs domaines de compétences, que ce soit pour partager les informations existantes, pour en collecter de nouvelles ou participer aux phases de concertation. Les services du Pays auront également un rôle central dans la phase d'institutionnalisation de l'outil et de sa pérennisation, notamment dans les étapes de suivi, d'évaluation et de révision des plans de GIZC puis dans leur dissémination à d'autres sites. Ils seront donc être mis au centre du processus dès le départ.

Coût de l'activité et financements envisagés :

Coût total et détail de la base du calcul financier :

	Initiation du processus	Phase préparatoire	Mise en œuvre	TOTAL (XPF)
1. Personnel	1,000,000	8,000,000	2,000,000	11,000,000
Animation du processus	1,000,000	7,000,000	1,000,000	
Dédommagement de l'implication de stagiaires		1,000,000	1,000,000	
2. Déplacement	100,000	400,000	100,000	600,000
Rencontre avec les acteurs concernés, animation d'événements	80,000	350,000	80,000	
Participation aux réunions publiques	20,000	50,000	20,000	
3. Equipement	250,000			250,000
Ordinateur pour l'animateur	150,000			
Divers	100,000			
4. Consommables		150,000		150,000
Support nécessaire aux réunions de concertation, paperboard, markers...		50,000		
5. Sous-traitance et prestations externes		9,000,000	4,000,000	13,000,000
Réalisation de diagnostics et études biologiques/socio-économiques, juridiques		6,000,000		

Mise en œuvre d'actions du plan de GIZC			5,000,000	
Formation des acteurs à la GIZC		4,000,000		
5. Autres coûts directs				
TOTAL				23,000,000

Détail de ce qui pourrait être pris en charge par INTEGRE, ainsi que les co-financements éventuels.

La Direction des Ressources Marines et Minières (DRMM) s'est engagé à co-financer la réalisation de diagnostics complémentaires à hauteur de 4M XPF. Le budget INTEGRE pour cette action serait de 19M XPF, des co-financements seront cependant recherchés tout au long du processus de mise en œuvre de cette activité afin de pouvoir en minimiser les coûts pour le projet.

Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017)

	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1
1. Initiation du processus										
Définition de la stratégie d'élaboration et recrutement d'un animateur										
Validation de la stratégie par le comité local										
2. Phase préparatoire										
Réalisation des diagnostics et études complémentaires										
Elaboration du plan de GIZC										

Acceptabilité et intégration locale : Cette activité a-t-elle été présentée à la population locale et si oui comment a-t-elle été perçue ? Quels sont les éléments qui permettront une bonne appropriation locale de cette activité par la population locale/les usagers/ les services concernés ?

Etant donné la méconnaissance de cet outil par l'ensemble des acteurs y compris publics, la demande de plan de GIZC n'a pas été formulée en tant que telle.

Cependant, au vu de demandes diverses de zonage des activités marines (Taiarapu et Raiatea), de plan de gestion des déchets (Raiatea, Presqu'île), de mauvaises expériences d'implication de la population sur certains projets (PGEM Moorea, Taiarapu, projet de classement à Moorea) et en parallèle de la dégradation générale des écosystèmes côtiers et de l'absence à la fois d'outils (PGA et PGEM déconnectés) et de compétences (pas de compétence de gestion participative) pour y faire face, il semble que cette démarche soit nécessaire.

Son acceptabilité et son intégration locale seront garanties dans sa mise en œuvre puisque le processus d'élaboration de ce plan doit être basé sur une implication des acteurs locaux : ceci sera facilité par un coordinateur local qui sera formé tout au long du processus. Ce coordinateur pourra s'exprimer en langue locale afin d'intégrer toutes les couches de la population et de bien promouvoir la démarche de gestion intégrée des zones côtières. Le processus impliquera notamment des actions de formations/sensibilisation de l'ensemble des acteurs aux problématiques prioritaires de GIZC dans chacun des sites. Ce coordinateur sera encadré par un expert ou un groupe d'experts de GIZC ayant fait la preuve de l'efficacité de leur démarche sur des projets similaires et qui connaissent bien les enjeux et acteurs des sites et qui interviendront sur le terrain autant que nécessaire aux différentes étapes clé du processus.

Bénéfices attendus pour les populations : *Quels sont les bénéfices attendus ? au profit de quelles populations ?*

Bénéfices attendus :

- Pour l'ensemble des acteurs :
 - o une meilleure connaissance des problématiques de GIZC et une meilleure compréhension des phénomènes tels que l'érosion, le changement climatique
 - o un meilleur cadre de vie avec un environnement mieux préservé et l'amélioration des conditions d'un développement économique concerté et durable
- Pour les détenteurs des savoirs traditionnels : une valorisation et prise en compte de ces savoirs dans le développement du site et l'opportunité de transmettre ces savoirs
- Pour les socio-professionnels qui dépendent de la ressource (pêcheurs, agriculteurs, prestataires touristiques) : la mise en place de mesures visant à améliorer la durabilité de leurs activités sur le long terme.
- Le milieu associatif : au travers de formation, de campagnes d'information et de financements d'actions du plan de GIZC, les associations pourront à la fois renforcer leurs compétences dans le domaine de la gestion des ressources naturelles au travers de formations adaptées et de la mise en œuvre d'actions concrètes.

Pérennité (si applicable) : *Comment l'activité sera-t-elle pérennisée ou quelles suites seront données à cette activité ?*

Cette activité a pour but de renforcer les compétences et les ressources humaines dans la mise en œuvre de la GIZC en Polynésie française puis de fournir un cadre de mise en œuvre de la GIZC pendant et au-delà du projet INTEGRE.

Au niveau du Pays, les services techniques auront été formés à la GIZC, à l'élaboration et au suivi des plans de GIZC. Dans les sites INTEGRE, les populations auront été sensibilisées à l'approche et se seront mises d'accord sur un plan de GIZC à mettre en œuvre. Les services

pourront alors accompagner la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi de ces plans. Ils pourront être appuyés par les animateurs formés dans le cadre d'INTEGRE qui pourraient soit intégrés la fonction territoriale grâce à leurs compétences acquises lors du projet ou proposer des prestations aux services techniques ou aux communes pour coordonner la mise en œuvre des plans de GIZC dans les sites INTEGRE ou dans de nouveaux sites afin de pouvoir disséminer l'approche.

Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :

1. Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE ;
2. Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote ;
3. Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
4. Etre au bénéfice des populations locales
5. Etre durable dans son utilisation de l'environnement
6. Présenter un potentiel de pérennisation
7. Présenter un bon rapport coût / efficacité
8. Avoir un caractère intersectoriel – NB : Clause particulière : une activité privée ne pourra être appuyée par le projet que si elle remplit TOUTES les autres conditions, et l'appui ne pourra pas être constitué d'une subvention directe
9. Etre répliquable, démonstratif et/ou Innovant
10. Etre co-financée (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)